

SÉANCE DU 19 JUIN 2024

Nombre de membres afférents au CM : 19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 12 juin 2024

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le

L'an deux mil vingt-quatre le 19 JUIN à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, ZERBIB Délia,

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

**Absents excusés** VASLIN Aurélie, BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, SAVOURIN Marie-France, GASSE Ombeline, BODIN Serge, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent.

**Pouvoirs :**

**A été élu Secrétaire :** SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/31

**RÉHABILITATION DE LA MAIRIE :  
CHOIX DES ENTREPRISES APRES L'APPEL D'OFFRES**

Madame le Maire rappelle au Conseil que les crédits nécessaires sont inscrits au budget d'investissement pour les travaux de la réhabilitation de la mairie.

Madame le Maire rappelle également la délibération 2021/03 par laquelle la commune a sollicité d'Agence des Territoires de la Vienne en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et la délibération 2021/33 par laquelle le cabinet DUNE a été retenu en tant que maître d'œuvre après une procédure d'accord cadre - MAPA restreinte. Enfin, par délibération 2024/20, le Conseil a autorisé Madame le Maire à signer le marché de travaux en procédure adaptée dont le montant prévisionnel estimé en phase APD est de 539 800 € HT (hors maîtrise d'œuvre) et regroupant 6 lots distincts.

Madame le Maire précise que les offres des différentes entreprises ont été remises le 28 mai 2024 et le rapport d'analyse de ces offres a été remis le 19 juin 2024 par l'AMO selon un choix de critères défini par l'AMO ainsi que la maîtrise d'œuvre.

Après présentation par Madame le Maire du rapport d'analyse d'offres, le Conseil Municipal, au terme de cette analyse, et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ATTRIBUE le marché aux entreprises suivantes :

- + Lot N°1 Aménagements extérieurs  
SVJ PAYSAGE 52 687,35 € HT
- + Lot N°2 Gros Œuvre - Enduits  
Ce lot est infructueux pour manquement de concurrence.
- + Lot N°3 Charpente/Couverture  
ENTREPRISE MÉNIER 99 968,80 € HT
- + Lot N°4 Menuiseries extérieures avec les options PSE 1 et PSE 2 retenues  
MENUISERIE G. DUBOIS 104 259,13 € HT

+ Lot N°5 Menuiseries intérieures- Sol-Peintures	
ENTREPRISE GAZEAU	24 397,90 € HT
+ Lot N°6 Électricité	
SARL JOUBERT	7 461,50 € HT

*Enfin, madame le Maire rappelle que par la délibération 2024/20 le Conseil Municipal l'a autorisée en vertu de l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales à lancer la procédure de marché mais aussi à signer le marché avec le ou les titulaires retenus.*

*Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 19 juin 2024  
Béatrice FONTAINE, Maire*